

Ce livre est d'un genre peu habituel. D'abord par son ampleur : presque 1 500 pages en un seul volume ! Ensuite par la quantité et la qualité des informations qu'il contient, ainsi que la variété des sources que l'auteur croise : enquêtes et reportages journalistiques ; investigations réalisées par des institutions parlementaires (Assemblée nationale en France, Sénat en Belgique) et par des organisations internationales (ONU, ex-OUA) ou de défense des droits de l'homme (Human Rights Watch de Washington, African Rights de Londres). S'y ajoute une masse d'informations puisées dans des travaux universitaires, dans des récits de témoins ou de rescapés du génocide. Par-dessus tout, Jacques Morel mobilise une somme impressionnante de pièces d'archives publiées en annexes dans le rapport de la Mission d'information parlementaire (MIP) constituée en France en 1998 pour « faire la lumière sur le rôle de la France » et dont les travaux ont été publiés sous le titre « Enquête sur la tragédie rwandaise ». Il exhibe aussi de nombreux documents issus de ce qu'il est convenu d'appeler « fonds Mitterrand » dont certains avaient été déclassifiés à la demande de la MIP présidée en son temps par l'ancien ministre socialiste Paul Quilès.

Première observation : reprenant tout le rapport de la MIP (texte principal et annexes), Jacques Morel s'attache à démontrer point par point ce qui fait problème dans cette enquête. D'abord, une mauvaise exploitation de la richesse des documents d'archives renvoyés en annexes et de certains récits de témoins auditionnés. Les membres de la MIP ne posent pas certaines questions de fond. Est-ce par esquive ou par méconnaissance du dossier ?

Morel semble suggérer que les parlementaires français ont tenté d'exonérer leur pays de toute implication dans le génocide en la minimisant par des expressions du genre « erreur d'appréciation », « à la limite de l'engagement direct »... Et surtout, par le jeu de communication auquel s'est livré le président de la MIP lorsqu'il présenta à la presse les conclusions des travaux de cette dernière. Ne disait-il pas que « ce sont des Rwandais qui ont tué d'autres Rwandais à la machette » ? Sous-entendu : la France n'y est pour rien.¹

Manifestement, cette réponse n'a pas satisfait Morel, et c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles il a consacré un temps qui ne doit pas être négligeable dans l'organisation de ses activités professionnelles.² L'autre raison, apparemment, c'est son engagement citoyen (il milite depuis longtemps pour que la « vérité » soit dite à propos du rôle de la France au Rwanda), et il l'assume très clairement. Ainsi, on sait au moins à qui on a affaire.

Quand on rentre dans les détails, les intitulés de la plupart des chapitres ou des sous-chapitres de son livre sont de véritables actes d'accusation. Que l'on en juge par quelques exemples : « La France et la répétition générale du génocide » (chap. 3) ; « Des dirigeants français adhèrent à l'idéologie raciale » (chap. 4) ; « L'intention d'un génocide est connue des Français » (chap. 5) ; « Participation des Français à la préparation du génocide » (chap. 6)...

Il est évident que ce livre suscitera en France beaucoup d'indignations. La polémique à ce sujet n'est que trop bien connue. D'un côté il y a des « Noires fureurs,³ blancs menteurs⁴ », des « anti-France » (des citoyens français qui, agissant individuellement ou en associations, posent des questions gênantes, et qui joueraient ainsi le jeu des « Anglo-saxons »). De l'autre, il y a des défenseurs de l'honneur de la France et de celui de son armée, certains agissant à visage découvert (Péan, Lugan, Onana), d'autres se couvrant du masque de l'objectivité universitaire.

Cartes sur table : 1) si Jacques Morel a pu mobiliser une si grande quantité de documents d'archives du « fonds Mitterrand », est-ce à dire que des universitaires (surtout les « rwandologues ») ne pouvaient pas y accéder ? 2) Si oui (Bernard Lugan en utilise quelques-uns), pourquoi diable ne s'en servent-ils pas ? À moins que d'aucuns n'aient décidé d'en faire un usage sélectif. Ce qui n'est pas sans poser problème

¹C'est toujours sa position, si j'en juge par les propos qu'il a tenus dans un débat que nous avons eu récemment (avec d'autres) sur « France 24 heures » à l'occasion de la visite du président Sarkozy au Rwanda.

²Signalons au passage qu'il ne fait pas partie du petit monde de la « rwandologie » que forment les spécialistes patentés. J'emprunte cette expression au regretté Pierre Alexandre, ancien professeur de langues bantou à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) à Paris, qui, ironiquement, s'agaçait ainsi de constater à quel point le discours ethnologique sur le Rwanda aspirait à être pourvoyeur d'exemples ou de modèle sur lequel devait se construire ce qu'il appelait l'« africanistique » : c'est-à-dire l'africanisme.

³Des Noirs qui se sont tués à la machette.

⁴Ceux qui posent la question de la responsabilité ou de la politique de la France dans le processus qui conduisit au génocide. Voir à ce sujet les livres de Pierre Péan, mais aussi d'autres, comme ceux de l'historien Bernard Lugan, de Jacques Hogard (officier de l'armée française envoyé au Rwanda en 1994 dans l'expédition dénommée « Opération Turquoise »), ainsi que les prises de position de l'association « France Turquoise ». Pour ne pas alourdir cette préface, je me contenterai d'indiquer les noms d'auteurs lorsque leurs travaux sont référencés dans le livre.

du point de vue de l'historien.

Quoi qu'il en soit, ces archives-là circulent, Morel le démontre, et l'on commence à en analyser le contenu et la valeur heuristique (voir l'article de Raphaëlle Maison, à paraître incessamment dans la revue *Esprit*).

La question centrale que me paraît poser le livre de Jacques Morel, – et c'est pourquoi j'ai accepté de le préfacier –, est la suivante : le livre aborde des problèmes de fond et fonde son analyse sur des faits révélés ou attestés par plusieurs sources recoupées. Faut-il tout rejeter en bloc, ou discuter ces faits sur une base d'arguments solides ?

Il fallait bien un « spécialiste » atypique de l'histoire du génocide des Tutsi du Rwanda, qui ne se prévaut pas de plusieurs « années de terrain », ni de familiarité avec des dirigeants (tels que se les représentent certains conseillers occultes ou des familiers de bureaux ministériels se prenant, comme pendant les premières années des indépendances en Afrique, pour des « assistants techniques »⁵), pour nous rappeler à l'essentiel du débat. Oui, ou non, la France porte-t-elle des responsabilités dans l'histoire du génocide commis en 1994 au Rwanda ?

Des hommes au pouvoir aujourd'hui dans l'Hexagone – question de génération peut-être, ou le fait qu'ils soient moins liés à la mémoire de celui qui était président de la République française à l'époque des faits – ne tiennent pas le même langage que celui de leurs prédécesseurs : Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, parle de « faute politique » et irrite Alain Juppé, ancien ministre des Affaires étrangères du président Mitterrand ; lors de son voyage éclair au Rwanda en mars 2010, Nicolas Sarkozy, actuel président de la République française, s'est incliné devant le mémorial du génocide à Gisozi.

Assurément le livre de Jacques Morel vient à point nommé pour que l'on se pose des questions toujours d'actualité. Pour n'en conclure que sur une : qui a abattu l'avion de l'ancien président Habyarimana, et qui détient les éléments de preuve ? Le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, dont les conclusions sont pour l'essentiel fondées sur le récit de témoins qui se sont rétractés et sur la contribution d'experts universitaires qui ont cautionné intellectuellement ce récit recueilli dans des conditions assez discutables au regard des normes de leur métier ?

Qu'on lise attentivement le chapitre consacré par Morel à ce sujet. S'il ne fait aucune révélation de nature à modifier radicalement l'opinion que les uns et les autres peuvent avoir sur l'état de la question, il confronte au moins toutes les thèses en présence à ce jour, et il ne se contente pas des seuls récits de témoins prétendument oculaires qui, du jour au lendemain, changent de version.

Assurément le débat sur le rôle de la France, ou de sa part de responsabilité, dans l'histoire du génocide des Rwandais tutsi en 1994, ne fait que continuer. Jacques Morel y apporte sa contribution (bien sûr avec sa sensibilité). Charge à d'autres de prouver qu'ils contribuent à la connaissance de l'histoire sans y mêler des enjeux civiques ou politiques.

José Kagabo

Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales

⁵Lire par exemple le dernier livre de F. Reytjens, *Les risques du métier*, Paris, L'Harmattan, 2009.